



ADHESION 2025 formule 3 mois

L'adhésion au CLUB DE CANOE-KAYAK DE L'ILL SELESTAT comprend :

- la cotisation au Club qui vous donne droit à un certain nombre de prestations, (voir toute la documentation à votre disposition)
- la CARTE FFCK 3 mois (licence fédérale) + la cotisation club. Cette licence vous fait bénéficier d'une assurance, vous permet de participer aux compétitions et formations organisées par la fédération et vous donne droit à un grand nombre d'avantages qui sont mentionnés sur le site internet de la FFCK.
- La FFCK vous propose un complément d'assurance I.A.Sport+, qui augmente le montant des garanties – renseignements au club.
- Le passage des pagaies couleurs jaune et verte qui permet de certifier un niveau de compétence.
- 12 séances avec un encadrement professionnel.

TARIFS 2025

120€

Du 25 avril au 4 juillet 2025 (12 séances)
Séance le vendredi soir de 17h30 à 19h00





FICHE D'INSCRIPTION 2025

NOM.....**PRENOM**.....

DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE :.....

VILLE **Code postal**.....

E. Mail :

TELEPHONE :.....

Je règle mon adhésion au CAKCIS, soit..... € par chèque-chèques vacances-espèces -virement
(n'hésitez pas à nous contacter pour en cas de doute pour calculer le montant de votre adhésion)

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Je soussigné,candidat à l'adhésion au Club de Canoë-Kayak de l'Ille de Sélestat :

- Certifie savoir nager au moins 25m et s'immerger sans équipement de flottabilité
- M'engage à respecter les règlements dictés par la FFCK et par le CAKCIS
- Autorise le CAKCIS et la FFCK à utiliser ces informations dans le cadre de la loi « RGPD ».

A Sélestat, le

Signature du candidat

CADRE RESERVE AU CAKCIS

Adhésion enregistrée à la FFCK le.....` Visa du responsable des licences